

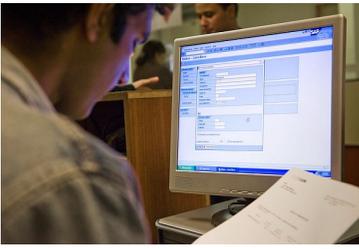
## Axe de recherche 2 : Gouvernance et responsabilité sociale des entreprises

Dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité sociale de l'entreprise( RSE), le CRC approfondit l'analyse critique de la vision actionnariale en développant dans une perspective pluridisciplinaire (économie, droit, gestion) les conditions et les modes d'une régulation de l'entreprise comme entité vs communauté d'actionnaire. Trois principaux thèmes structurent cet axe de recherche au sein du CRC : la performance sociétale, l'investissement socialement responsable (ISR) et l'analyse critique de la gouvernance actionnariale.

La **performance sociétale** est analysée au regard de la diversité des systèmes économiques et des caractéristiques des différents systèmes capitalistes (Igalens, Déjean et El Akremi, 2008) et également mis en lien avec la fiscalité (Rossignol, 2011 et 2010). Certains travaux s'intéressent à la « transposabilité » des principes de gouvernance privée aux organisations publiques (Burlaud, 2008) et d'autres au thème des stratégies politiques des entreprises. Ces stratégies de lobbying et d'influence font partie, avec la RSE, des stratégies hors marché (qui ne concernent pas la production et vente du bien et/ou du service cœur de métier de l'entreprise). Elles présentent à ce titre de forts enjeux en termes de gouvernance. Les travaux menés cherchent d'une part à étudier la réalité de ces stratégies de lobbying en France et en Grande Bretagne depuis 1996 (Rival, 2012 ; Rival, 2011 ; Rival, 2010) et, d'autre part, à réunifier le corpus théorique pluridisciplinaire pertinent en la matière (Rival, 2011 a et b ; Major et Rival, 2012).

Les recherches portant sur l'étude de la **construction sociale du marché de l'ISR** en France s'intéressent à l'émergence de ce marché, sa construction progressive (Déjean, Le Theule et Oxibar, 2011 ; Déjean et Oxibar, 2010), et son entrée dans le monde de la finance (Chambost et Benchemam, 2009). Ces recherches, qui mobilisent différents cadres théoriques, mettent en évidence le rôle de plusieurs acteurs-clés dans ce processus de construction : d'une part, les sociétés de gestion et les syndicats (Déjean, Le Theule et Oxibar, 2011), d'autre part, les agences de notation (Huault, Déjean, Gond et Leca, 2008). Par ailleurs, une autre démarche, également de nature qualitative, consiste à s'intéresser plus spécifiquement aux fonds socialement responsables et aux difficultés inhérentes à leur caractérisation. La mobilisation des travaux de Karpik sur les dispositifs de jugement et les conventions de qualité enrichit la compréhension du processus de création et de développement du marché français de l'ISR (Déjean, 2008). Enfin, dans le cadre d'un projet « Jeunes chercheurs-Jeunes chercheuses » financé par l'ANR, le rôle des syndicats dans le processus d'institutionnalisation de l'ISR en France a été étudié (Déjean, 2010).

**L'analyse critique du modèle de la gouvernance actionnariale** s'opère quant à elle au travers de recherches afférentes à la régulation de l'entreprise comme entité, croisant les concepts et instruments issus de l'économie, du droit et de la gestion (Biondi, 2010 et 2011), et confrontant les fondements de ce modèle avec le fonctionnement des marchés financiers (Biondi et Chambost, 2008). D'autres recherches, s'inscrivant plus globalement dans les interrogations portant sur la convergence des systèmes de gouvernance et recourant à des méthodologies qualitatives de type Grounded Theory, s'intéressent à la manière dont les liens entre structure du capital et gestion de l'emploi peuvent être accentués ou atténués selon les forces en jeu en termes de gouvernance. Elles étudient plus particulièrement le cas de l'industrie du Private Equity via une analyse des représentations sociales et des dispositifs de financiarisation (Chambost et Hoarau, 2009 ; Chambost et Barneto, 2010).



<https://lirsa.cnam.fr/equipes-de-recherches/masquee-pilotage-des-organisations-po-bis/axe-de-recherche-2-gouvernar>